

REUNION DU CONSEIL DU 05 SEPTEMBRE 2008

Le cinq septembre deux mil huit à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal Philippot, Maire.

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme THIEBAUT Colette, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme DONZIER Emmanuelle, M. GALINIER-WARRAIN Gilles, Mme MAC DAID Emma, Mme DUTHION Elisabeth, M. GIRAULT Bruno, Mme MASSUARD Frédérique, M. BUHL Hartmut, M. PRUVOST Laurent.

Absente : Sandra DAUSEND

Procuration : Sandra DAUSEND à Pascal Philippot

M. Laurent Pruvost est élu secrétaire
Convocation du 29 Août 2008

INFORMATIONS GENERALES

COMMISSIONS

Finances	Colette Thiebaut
-----------------	------------------

Recherche d'un organisme prêteur pour l'emprunt de 135 000 € destiné à la station d'épuration.

Organisation, fonctionnement	Patrick Mouchard
-------------------------------------	------------------

Nous souhaitons la bienvenue à Anne Jubault-Brégler, adjoint administratif 1^{ère} classe qui a débuté ses fonctions le 01 septembre 2008, pour 21 heures hebdomadaire, en remplacement de Nathalie Duron.

La Poste :

Une réunion s'est tenue en mairie le 18 juillet avec les délégués de La Poste qui nous ont fait part des points suivants :

- De la nouvelle organisation mise en place le 1^{er} janvier 2008 qui s'est traduit par la création d'une direction territoriale « Beauce Sologne » incorporant la poste d'Eure-et-Loir.
- De regrouper les bureaux de Bû et Sorel-Moussel sous la responsabilité du Directeur d'Anet.
- De modifier la présence postale à Berchères en créant si possible un partenariat avec la Mairie ou un commerçant.

Une prochaine rencontre est prévue le 15 septembre pour continuer la concertation sur ce dossier et étudier les différentes hypothèses envisageables pour maintenir ce service public aux habitants de la commune.

Bâtiment de la poste

Dans l'attente du résultat des négociations avec la Poste, le logement situé au dessus de la Poste ne sera pas loué.

Aménagement d'un local pour accueillir une agence postale.

Il est demandé au conseil de réfléchir à l'accueil d'une agence communale postale dans un bâtiment communal.

Site de vente pour matériel communal

La commune s'est inscrite pour une durée d'un mois sur un site de vente de matériel déclassé pour vendre du matériel non utilisé (tonne à lisier, voiture).

Surveillance médicale des agents communaux

Un avenant au contrat MSA a été signé pour une visite médicale tous les deux ans.

Chauffage des logements locatifs

Lors des travaux de mise en place du gaz, rue du château, GDF peut intervenir également rue de l'Ecole ce qui permettrait de modifier le mode de chauffage des logements si nous avons les fonds nécessaires ainsi que le chauffage de la mairie.

Formation du personnel

La loi du 19 février 2008 a instauré des formations obligatoires pour tous les agents.

La formation d'intégration : doit être réalisée dans l'année de nomination

La formation de professionnalisation : prévoit un nombre de jours obligatoires de formation tous les cinq ans durant la carrière.

Culture, manifestations, associations
--

Emmanuelle Donzier

Bilan du 13 juillet et réflexions pour le 14 juillet 2009 :

La commission remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée.

Les animations prévues se sont bien déroulées et 255 personnes ont apprécié l'apéritif offert par les conseillers et le repas préparé par l'association Mille Pattes.

La commission souhaite effectuer un versement de 1275 euros (soit 5 euros x 255 convives) à l'association Mille Pattes conformément à l'enveloppe budgétaire qui leur avait été allouée.

Concours photo

La clôture du concours est fixée au 12 septembre. Une nouvelle affichette annoncera l'exposition des photos le 27 septembre de 10 à 17 heures et la remise des prix à 17 h30.

Noël : décoration, animation, illumination

La SICAE doit proposer des idées d'illumination pour le village qui seront validées par la commission. Des ampoules de basse énergie seront achetées au fur et à mesure du remplacement des ampoules ordinaires. Les vitraux de l'église seront mis en valeur avec un éclairage intérieur.

Vœux de nouvel an

La commission étudie l'organisation de cette manifestation qu'elle souhaite ouvrir à tous les habitants adultes.

Bibliothèque

Les lecteurs sont dorénavant accueillis le mercredi de 16 à 19 heures, le vendredi de 17 à 19 heures et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 17 à 19 heures.

L'heure du Conte, animée par Nathalie Duron, va débiter le 17 septembre avec une séance par mois à 16 heures pour les moins de 5 ans et à 17 heures pour les 5 ans et plus.

Une demande pour informatisation de la bibliothèque a été adressée au conseil général.

Communication

Gérard Bolac

Le bulletin municipal doit sortir prochainement et sera distribué à tous les habitants.

Desserte de Berchères par car

A compter du 01 septembre 2008 le service Transbeauce desservira la commune par deux services matin et soir pour se rendre ou retourner de la gare de Houdan. Se renseigner en mairie

Environnement - Urbanisme

Bruno Girault

Plan local d'urbanisme

La délibération du 06 juin a été transmise aux administrations et organismes concernés par la mise en place du PLU. Il faut maintenant lancer la consultation pour retenir le cabinet d'urbanisme et apporter à celui-ci un maximum d'éléments pour avancer ce dossier.

Des plans ont été demandés à la SICAE pour posséder un outil de travail informatique.

Contact a été pris avec la subdivision départementale du Conseil Général et le CAUE pour nous assister dans ce dossier.

Voirie :

Des points noirs sont à étudier en concertation avec le conseil général notamment les carrefours de la croix blanche et ceux de la Ville l'Evêque, la place de l'Eglise, la rue de Rouvres.

Les entrées du village sont à repenser. Un arbre sera planté au monument aux morts.

Juridique	Frédérique Massuard et Gilles Galinier-Warrain
------------------	--

Un procès-verbal de constat a été dressé le 01 septembre à l'encontre de l'abri construit sans autorisation 62, rue de Normandie a été transmis au tribunal compétent pour suite à donner. Concernant l'opposition à la clôture de la Croix Blanche, Mme Noiret doit nous rencontrer en septembre pour trouver une solution à ce dossier.

Analyse des contrats et conventions en cours.

Travaux	Pascal Philippot
----------------	------------------

Station d'épuration : Les travaux doivent débuter mi septembre. Dans cette attente la Sté MSE a mis à notre disposition une pompe en remplacement d'une pompe défectueuse.

Suite à notre demande une subvention de 50 000 euros a été accordée à la commune par le Ministère de l'Intérieur. Le conseil le remercie vivement.

Assainissement allée des grands clos

Etude de l'assainissement collectif en cours.

Gaz, rue du Château et aqueduc: les travaux devraient débuter en septembre

Feux tricolores : La mise aux normes des feux a été effectuée en 2004, les travaux ne semblent pas conformes à la commande. Un courrier a été adressé à la direction de la concurrence et de la répression des fraudes pour solliciter leur aide dans ce dossier.

Cimetière	Danièle Ryckeboer et Hartmut Bühl
------------------	-----------------------------------

Aménagement du cimetière.

Les ventes des concessions cimetière seront affectées au dossier de relèvement des tombes.

La commission travaille sur l'implantation du jardin du souvenir et du columbarium près de la chapelle.

Le conseil général a proposé de déraser l'accotement (en partie haute) afin que les eaux de ruissellement de la RD 115/7 s'écoulent dans le champ situé avant le cimetière au lieu de l'allée centrale.

Divers	Pascal Philippot
---------------	------------------

Rappel : chaque commission devra remettre ses projets et monter les dossiers qui seront présentés au prochain conseil pour avis. Ces dossiers seront, après analyse par le conseil, transmis avant la fin de l'année pour les demandes de subvention.

Collecte des objets encombrants : vendredi 26 septembre 2008

Rentrée scolaire par Laurent Pruvost

La rentrée s'est bien déroulée avec l'accueil de 176 enfants. Le SIRP va étudier la possibilité d'intégrer la commune de St Ouen Marchefroy.

Centre Communal d'Action Sociale	Danièle Ryckeboer
---	-------------------

S'est réuni en juin pour aborder tous les sujets propres au CCAS, repas des anciens, colis de Noël, spectacle et jouets de Noël pour les enfants.

Le CCAS a décidé de ne pas offrir cette année de jouets de Noël aux enfants. Un spectacle aura lieu au cinéma d'Anet début décembre. Une information personnelle sera faite en novembre.

Prochaine réunion du CCAS en septembre pour finaliser le repas des anciens. L'âge des bénéficiaires a été fixé à 70 ans au lieu de 65 ans.

Jumelage	Hartmut Bühl
-----------------	--------------

Projet de planning des rencontres pour un jumelage avec un village allemand du Pays de Bade.

Emma Macdaid travaille également sur ce dossier pour un jumelage avec un village Anglais ou Irlandais.

SYNDICATS

SITED : réunion du 26 juin 2008

Modification des statuts pour :

Déménagement des locaux administratifs

Le SITED devient un « syndicat mixte fermé »

2. DELIBERATIONS :

Virement de crédit, budget assainissement : à l'unanimité

Suite au protocole d'accord signé avec M. Lechat, la commune a enregistré une recette complémentaire de 3000 €, elle doit par contre annuler le titre de 6000 euros (B 6 T 13 du 29.10.2007) et pourvoir l'article 673 de ce montant.

Le conseil décide :

Article 704 + 3000

Article 6288 - 3000 à virer à l'article 673

Article 673 + 6000

Nomination d'une commission pour la délivrance des déclarations préalables exemptés de permis de construire à l'unanimité

Afin d'améliorer l'efficacité et la rapidité d'instruction des dossiers, le conseil décide la création d'une commission pour gérer les déclarations préalables (clôture, ravalement, châssis de toit, ...). Ces dossiers ne seront plus transmis pour instruction à la direction départementale de l'équipement.

Sont nommés à cette commission

Président : Bruno Girault

Membres : Jean-Marie Lecoeur – Danielle Ryckeboer – Elisabeth Duthion

Un rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France est programmé.

Modification des statuts du SITED à l'unanimité

Monsieur le maire signale que le comité syndical du syndicat intercommunal de transports des élèves de Dreux (SITED) s'est prononcé favorablement, lors de sa séance du 26 juin 2008, sur les modifications de statuts suivantes :

Article 1 : adhérents

En application des dispositions du code général des collectivités territoriales, il est formé entre (liste des collectivités) ...un syndicat mixte fermé qui prend la dénomination de : SITED : syndicat mixte de transport d'élèves de Dreux.

Article 3 : Siège

Le siège du syndicat est situé au 4, rue de Châteaudun 28109 – Dreux cédex.

Article 12 : Les adhérents aux EPCI

Un EPCI compétent en matière de transport scolaire qui s'est substitué de plein droit à ses communes membres au sein du SITED peut demander le bénéfice de ses tarifs pour les communes hors du périmètre du syndicat.

Une convention règle les conditions et modalités particulières entre le SITED et l'EPCI concerné.

En tout état de cause, aucun arrêt ne sera créé sur une commune d'un EPCI membre du SITED hors de son périmètre défini à l'article 1 des statuts.

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal :

Approuve les modifications des statuts du SITED qui sont proposés.

Versement à l'Association Mille Pattes

Le conseil décide :

- de verser la somme de 1275 euros à l'association Mille Pattes en remboursement des frais engagés par cette association et du travail fourni pour la préparation du repas du 14 juillet 2008.
- le virement de crédit suivant :
1275 euros de l'article 6232 à l'article 6574

Abstention : Laurent Pruvost

Transport par car

Le conseil général a mis en place à compter du 1^{er} septembre 2008 une ligne de transport « Ezy...Anet ...Houdan ». Pour Berchères deux arrêts sont prévus matin et soir afin de se rendre et retourner de la gare de Houdan.

Le conseil, après en avoir délibéré donne son accord sur les deux arrêts prévus rue du Château et rue de Normandie ainsi que sur la participation annuelle de la commune de 711 € afin de diminuer le coût de l'abonnement de 33 à 30€ pour les utilisateurs.

Abstentions : Frédérique Massuard, Gilles Galinier-Warrain, Laurent Pruvost

Travaux gaz rue de l'Ecole : à l'unanimité

Monsieur le maire informe le conseil des négociations avec GDF pour l'installation du gaz rue de l'Ecole afin de changer la chaudière école en mauvais état et prévoir un chauffage individuel pour les logements communaux :

Devis GDF	2 289,74 €
Tranchées extérieures	1 000,00 €
Changement chaudière	5 357,30 €
Chauffage logements	27 316,64 €
Total	35 963,68 €

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord pour effectuer les travaux en 2008 si le budget le permet.

Raccordement gaz de la Mairie à l'unanimité

Monsieur le maire présente au conseil un devis pour raccordement de la mairie au gaz

Devis GDF	500,00 €
Tranchée extérieure	1 000,00 €
Changement chaudière	4 303,50 €
Total	5 803,50 €

Le conseil, après en avoir délibéré, donne son accord pour effectuer les travaux en 2008 si le budget le permet.

Don d'ordinateurs à l'unanimité

Le conseil municipal accepte la donation de trois ordinateurs et d'une imprimante d'occasion à titre gratuit et demande leur inscription à l'inventaire de la commune.

Plans SICAE: à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une demande a été faite auprès de la SICAE pour obtenir les plans de l'ensemble du réseau électrique de la commune.

Ces plans seront acquis en version DWG, sur CD et tirage papier au 1/200.

Ils constitueront une base de données pour permettre à la commission urbanisme de travailler efficacement à l'élaboration du plan local d'urbanisme communal.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide :

- D'acquérir les plans vendus par SICAE pour 2185.62 €HT
- De passer cette dépense en investissement dans le cadre du PLU.

DECISIONS MUNICIPALES

Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.

-Droit de préemption urbain non exercé suite à la vente de 5 habitations

La séance est levée à 23 heures 30.